Au centre de déradicalisation, «on me faisait visiter des châteaux, j'en ai vu au moins cinq»

13/06/2018 à 11h02

Lundi et mardi après-midi, la 16e chambre du tribunal correctionnel de Paris jugeait trois hommes pour un énième projet de départ en Syrie. Ceux-ci ont en l'occurrence été avortés, soit par une famille ayant fait barrage jusqu'à l'aéroport de Francfort en 2013, soit par des policiers slovènes plutôt alertes en 2016. En soi, les faits étudiés n'avaient donc rien de bien détonnant pour qui fréquente assidûment cette juridiction depuis quatre ans. A ceci près que l'un des prévenus, Mustafa S., 26 ans, a fait partie de l'aventure éphémère du seul centre de déradicalisation lancé jusqu'ici en France. Ouvert en septembre 2016 à Beaumont-en-Véron (Indre-et-Loire), il a fermé au bout d'une seule saison, plombé par un échec annoncé. Durant les débats, il en fut donc beaucoup question, avec cette ambiguïté lancinante : la déradicalisation – au-delà du terme galvaudé – est-elle envisageable ? Et surtout, auprès de qui peut-on agir ? (…)

www.liberation.fr